

## Première Partie : Les niveaux d'énonciation

L'étude du registre de l'énonciation aura pour propos de discerner les indices qui font du texte des *Actes des apôtres* ou de certains de ses éléments un enjeu de communication. Notre travail se situe ainsi dans une perspective linguistique post-saussurienne. On doit certes à Ferdinand de Saussure une définition de la linguistique parmi les sciences humaines. Son objet propre est en effet l'étude de la langue, distinguée de la parole :

La *langue* est un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'usage de la faculté de langage chez les individus. La faculté de langage est un fait distinct de la langue, mais qui ne peut s'exercer sans elle. Par la *parole* on désigne l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue.<sup>1</sup>

Mais *l'utilisation* par des individus du code social qu'est la langue relèverait donc, selon cette définition, de la parole, de même que le niveau de la phrase dans la chaîne linguistique puisque la phrase est une combinaison effectuée dans la performance individuelle. Dans ce cas, l'acte d'énonciation de l'énoncé (situation, contexte et effets) ne pourrait pas être l'objet de la linguistique<sup>2</sup>.

On le voit, la fonction de communication du langage serait théoriquement hors de portée. Ainsi, « le prix à payer par toute théorie systématique de la langue [serait] l'exclusion (par décision épistémologique), du contexte de situation, et en fin de compte de la fonction de communication elle-même »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> SAUSSURE, 1972, p. 30 et note 63 ; v. également pp. 36-39, Ch. V, *Linguistique de la langue et linguistique de la parole*. Nous faisons nôtre la critique formulée par Paul RICOEUR : « Le succès même de l'entreprise [saussurienne] a pour contrepartie de laisser en dehors de l'intelligence structurale la compréhension des actes, opérations et procès, constitutifs du discours. Le structuralisme conduit à penser de manière antinomique le rapport de la langue au discours. » « La problématique propre au plan du discours, c'est celle du dire. Le surgissement du dire dans notre parler est le mystère même du langage ; le dire, c'est ce que j'appelle l'ouverture, ou mieux l'aperture du langage. » (RICOEUR, 1969, pp. 80 et 97).

<sup>2</sup> DUCROT et TODOROV, 1972, p. 156.

<sup>3</sup> JACQUES, 1979, p. 389.

Pour inscrire l'étude de l'énonciation dans le champ de la linguistique, il fallut attendre la définition qu'en donna Émile Benveniste :

L'énonciation est [la] mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. [...] Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques. [...] Mais immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'*autre* en face de lui. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire.<sup>1</sup>

Les signes de l'énonciation dans l'énoncé qualifie donc celui-ci comme acte de communication. Parler d'énonciation n'est pas prétendre rejoindre les actes de production et de réception du discours, mais leurs indices dans l'énoncé : indices de la *position* du *locuteur* (celui qui « parle »), indices de celle de l'*allocutaire* (celui auquel on s'adresse). Décrire l'*interlocution*, interaction verbale entre des sujets en situation, consiste ainsi « à déterminer quelle est la position que peut et doit occuper tout individu pour en être le sujet »<sup>2</sup>.

Dans la mesure où l'étude des discours va requérir leur utilisation, il nous semble nécessaire de préciser ici quelles sont les composantes de « l'appareil formel de l'énonciation »<sup>3</sup>. La *deixis*<sup>4</sup> est l'ensemble des éléments qui dénotent l'énonciation dans un acte de langage : les *embrayeurs* tels que les pronoms personnels et possessifs<sup>5</sup> de première ou deuxième personne, les *démonstratifs*, les *déictiques* de lieu, de temps, certaines *formes verbales* (selon les temps, mode, aspect, type) et particulièrement le présent, les expressions *évaluatives* ou *modalisantes*<sup>6</sup>, les *termes de parenté*<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> BENVENISTE, 1974, pp. 80 et 82.

<sup>2</sup> FOUCAULT *in* MAINGUENEAU, 1991, pp. 17-18. Avec Émile BENVENISTE, op. cit., nous distinguons donc les **positions** énonciatives de leurs **situations**, entendues comme « l'ensemble des circonstances au milieu desquelles se déroule un acte d'énonciation » (DUCROT - TODOROV, 1972, p. 417).

<sup>3</sup> BENVENISTE, 1974, titre du ch. V, p. 79.

<sup>4</sup> Il s'agit ici de la *deixis indicielle* de l'énonciation, distinguée de la *deixis anaphorique* qui, elle, « renvoie à des éléments antérieurs de l'énoncé même » (DUCROT - TODOROV, 1972, pp. 405-407).

<sup>5</sup> Rappelons que, en grec, le pronom possessif est rendu par le génitif du pronom personnel. Celui-ci est par ailleurs implicite dans les formes verbales. La présence explicite du pronom personnel sujet traduit alors une forme d'emphase.

<sup>6</sup> Les expressions évaluatives « impliquent un jugement ou une attitude particulière du sujet de l'énonciation » (DUCROT - TODOROV, 1972, p. 406). Sur l'ensemble de ce domaine complexe, voir Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 1980, pp. 70-146 : « Les subjectivèmes affectif et évaluatif ». Le caractère général des termes évaluatifs est d'indiquer « l'énonciateur [qui] s'avoue explicitement ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion » (p. 71) ; les modalisants, en particulier, sont « des expressions qui spécifient le mode d'assertion des propositions énoncées » (p. 129).

<sup>7</sup> Termes relationnels, les termes de parenté peuvent parfois être considérés comme déictiques, ainsi que Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (1980, p. 54) le montre avec le mot *papa* (qui signifie toujours *mon papa*). Comme dans l'expression *frères*, le terme de parenté incorpore un élément déictique élidé, un possessif renvoyant au locuteur.

Sans être vides de sens, tous ces éléments ont en commun de ne recevoir de *référence*<sup>1</sup> que dans une situation énonciative déterminée, à laquelle ils sont comme adaptables<sup>2</sup>. Par exemple, un énoncé tel que « *hier, tu es allé voir Jacques* » est intelligible du point de vue sémantique mais requiert cependant, pour être vraiment entendu, qu'il soit possible de répondre aux questions suivantes : quand est-il énoncé et qui est désigné par le pronom personnel de deuxième personne du singulier (« tu ») ? Ainsi, les conditions de vérité d'un énoncé dépendent en partie de la capacité, pour le locuteur comme pour l'allocataire, de faire référence, de désigner la réalité en donnant, en particulier, un contenu commun aux éléments de la deixis.

Nous allons donc décrire l'énonciation dans les *Actes des apôtres*, et particulièrement dans les discours que rapporte ce livre. Pour ce faire, nous serons amenés à progresser selon les trois niveaux d'énonciation de son texte. Le niveau de la narration, d'abord, forme l'énoncé citant, et nous verrons à ce propos l'importance singulière de la dédicace qui ouvre l'œuvre. Le deuxième niveau, ensuite, est celui des énoncés cités rapportés par la narration en style direct. C'est à ce niveau que se situera l'étude spécifique des discours. Le troisième niveau, enfin, est constitué par les citations, incluses elles-mêmes dans les discours. Nous conclurons cette partie en rassemblant quelques points qui décrivent les discours comme modèles écrits pour la communication orale.

---

Exemple d'un terme relationnel utilisé comme déictique : dans la publicité pour une marque de bière, l'élément iconique représente un lieu, le « bar des copains » ; le commentaire va jouer sur l'ubiquité que permet la deixis : « on sert [telle bière] aux copains » (= « au bar des copains » et « à ses copains »).

<sup>1</sup> La *référence* est la fonction de désignation du monde par l'acte de langage. Elle requiert la collaboration des partenaires de l'interlocution (ou *co-référence*). « Voici que la référence qu'on croyait relever de la seule sémantique des conditions de vérité devient une action, celle de *faire référence*, et rejoint par là la théorie des actes de langage. » (JACQUES, 1979, p. 88).

<sup>2</sup> La publicité utilise largement cette capacité d'adaptabilité des déictiques aux situations énonciatives (émission et réception) variables. Exemple d'une publicité télévisée pour la cassette vidéo d'un film : « l'événement cinématographique de l'année, **chez vous, maintenant.** »